

SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOTEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONSPlace de la Mairie
46 260 VARAIRE**Nombre de délégués votants : 35**

Le cinq mai deux mille vingt-six à
14 heures, les membres du Comité Syndical,
régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle
des fêtes de Varaire sous la présidence de
Monsieur Didier PECH.

Présents (34) : Mmes et MM AYMARD
Marcel, BERG Jean-Paul, CANUT Jean-
Michel, COURDESSE Pascal,
CUBAYNES Jean-Claude, DECREMPS
Frédéric, DEGLETAGNE Gérard,
DELLER Martine, FAURIE Laurent,
FERMY Maryse, FIGEAC Francis,
FOLICHON Michèle, GALTIE Martine,
GARY Laurent, GENET Mylène,
GOURGOU Jean Pierre, GROUZELLE-

ROUX Rémi, HARDY François, LONJOU Charles, MAUNAND Pierre, MENOUX Ludovic,
MICHEL Patricia, MOLES Aurélie, MOLINA KERVILLEC Marie, ORTALO-MAGNE André,
PECH Didier, PETIOT ADAMI Cédric, PHALIP Cathy, PRADEL PRAT Jules (suppléant
DORFNER Vincent), RIGAIL Christine, RINGOOT Guillaume, ROMANET Thierry, SAEZ
Alain, VALETTE Thierry.

Absents représentés (0) :**Absents excusés (1) :** Mme BONNET Cathy.**Absents (0) :**

Monsieur Rémi GROUZELLE-ROUX est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Détermination du nombre de membres du bureau

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'à la suite de l'installation du comité
syndical et de l'élection du président, il convient de fixer le nombre de membres du bureau
syndical du Syndicat Mixte Fermé avant de procéder à leur élection.

Monsieur le Président précise que le bureau syndical doit-être composé d'au
maximum 10.

Monsieur le Président, propose que la représentation au bureau soit de 10 membres
titulaires : le président, 3 vice-présidents et 6 autres membres.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir
délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- De fixer à 6 le nombre des autres membres du bureau.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le - 7 MAI 2026

A Varaire, le 5 mai 2026

Publié ou notifié le - 7 MAI 2026

Le secrétaire de séance

Le Président

SESEL
SYNDICAT DES EAUX DU SUD-EST DU LOT
Place de la Mairie - 46260 VARAIRE

Rémi GROUZELLE-ROUX

SESEL
SYNDICAT DES EAUX DU SUD-EST DU LOT
Place de la Mairie - 46260 VARAIRE

Didier PECH